



Conjoncture hôtellerie

4^e trimestre 2015 : une activité hôtelière en hausse

Au cours du dernier trimestre 2015, les hôtels de Bourgogne-Franche-Comté ont accueilli un peu plus d'un million de touristes, dont un quart d'étrangers. Les arrivées ont généré près d'1,5 million de nuitées. La fréquentation hôtelière au cours du quatrième trimestre est la plus élevée de ces cinq dernières années. Les mois d'octobre et novembre ont été satisfaisants : le nombre de séjours des Français et des étrangers progresse par rapport aux mêmes mois de l'année précédente. En décembre, l'augmentation du nombre de séjours de la clientèle française compense la forte baisse de celui des étrangers. Par rapport au quatrième trimestre de 2014, le nombre de séjours des touristes français et étrangers est en progression. Le nombre d'arrivées des touristes étrangers croît de 4,0 %. Les Chinois, les Allemands et les Britanniques représentent les trois premières clientèles étrangères. Le nombre de nuitées des clients en provenance de Chine progresse le plus fortement sur un an (+ 14,0 %) avec 66 700 nuitées passées dans la région, soit quatre fois plus qu'en 2011. Au contraire, le nombre de nuitées des touristes originaires du Royaume-Uni, qui avait très fortement progressé fin 2014, régresse de 9,7 % mais reste à un niveau élevé. Pour les touristes allemands, le nombre de nuitées passées dans les hôtels de la région diminue de 1,2 %. Le nombre de nuitées des clients suisses est le plus élevé des cinq dernières années.

Florent Ovieve (Insee)

La région se situe au quatrième rang parmi les régions métropolitaines pour la part des nuitées étrangères, derrière Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine. La durée moyenne de séjour augmente légèrement et atteint 1,41 jour. La Bourgogne-Franche-Comté est la région métropolitaine où les touristes séjournent en moyenne le moins longtemps.

Le taux d'occupation, toutes catégories confondues, progresse légèrement par rapport au même trimestre de l'année précédente et s'établit à 47,4 %. Le taux d'occupation est le plus élevé dans les hôtels trois étoiles et le plus faible dans les hôtels non classés. Le taux d'occupation croît de 1 point dans l'hôtellerie haut de gamme mais fléchit dans le reste de l'hôtellerie classée.

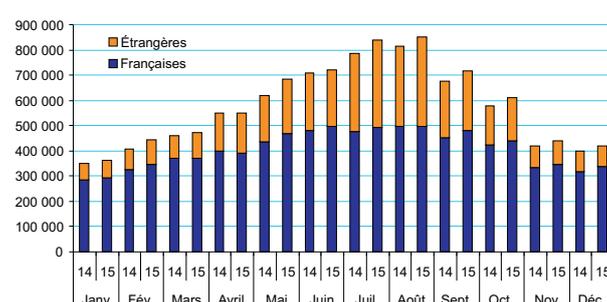
Le nombre de nuitées est en hausse dans tous les départements de la région. La fréquentation hôtelière a été la plus dynamique dans le Doubs où le nombre de nuitées bondit de 9,2 %. La Côte-d'Or concentre le tiers des nuitées de la région et près de la moitié des nuitées étrangères. Ce département enregistre 70 % des nuitées passées dans la région par la clientèle chinoise.

1 Arrivées et nuitées, principaux indicateurs

	Oct. - Déc. 2015	Oct. - Déc. 2014	Oct. - Déc. 2013
Arrivées (en nombre)	1 040 416	1 002 942	958 361
Nuitées (en nombre)	1 471 169	1 396 850	1 356 105
Taux d'occupation (en %)	47,4	47,1	47,1
Durée moyenne de séjour (en jour)	1,41	1,39	1,42

Sources : Insee - DGE - CRT.

2 Évolution mensuelle des nuitées



Sources : Insee - DGE - CRT.



3 Arrivées et nuitées selon le pays d'origine

	Arrivées				Nuitées			
	Nombre	%	Évolution en %		Nombre	%	Évolution en %	
			Oct. à Déc. 2015 / Oct. à Déc. 2014	Oct. à Déc. 2014 / Oct. à Déc. 2013			Oct. à Déc. 2015 / Oct. à Déc. 2014	Oct. à Déc. 2014 / Oct. à Déc. 2013
Ensemble	1 040 416	100	+ 3,7	+ 4,7	1 471 170	100	+ 5,3	+ 3,0
France	785 209	75	+ 3,6	+ 0,1	1 126 438	77	+ 4,9	- 0,7
Autres pays	255 207	25	+ 4,0	+ 22,0	344 732	23	+ 6,8	+ 17,7
dont :								
<i>Royaume-Uni</i>	27 789	3	- 11,3	+ 25,1	35 536	2	- 9,7	+ 19,5
<i>Belgique</i>	25 914	2	- 2,3	+ 7,3	34 104	2	- 2,0	+ 6,5
<i>Pays-Bas</i>	16 699	2	+ 1,9	+ 9,3	21 075	1	+ 1,8	+ 8,7
<i>Allemagne</i>	29 120	3	- 4,2	+ 5,7	41 598	3	- 1,2	+ 3,5
<i>Italie</i>	10 955	1	- 7,8	+ 8,5	16 376	1	- 1,8	+ 8,5
<i>Chine</i>	57 247	6	+ 13,7	+ 94,0	66 679	5	+ 14,0	+ 93,1
<i>Suisse</i>	21 941	2	+ 3,5	+ 10,7	30 400	2	+ 6,3	+ 8,2
<i>États-Unis</i>	10 951	1	+ 0,2	+ 4,2	17 897	1	+ 7,9	- 3,0

Sources : Insee - DGE - CRT.

4 Indicateurs par catégorie d'hôtels

Catégorie d'hôtels	Octobre à Décembre 2015				
	1 et 2 étoiles	3 étoiles	4 et 5 étoiles	Non classés	Ensemble
Taux d'occupation (%)	47,5	50,7	48,6	38,3	47,4
Nombre moyen de personnes par chambre occupée	1,48	1,41	1,54	1,48	1,46
Durée moyenne de séjour (en jour)	1,48	1,36	1,36	1,50	1,41

Sources : Insee - DGE - CRT.

Avertissements

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie a été rénovée à compter de janvier 2013 avec notamment une refonte des zones géographiques et un changement de méthode d'échantillonnage. Comparer des résultats 2013 avec des résultats 2012 calculés sur l'ancienne méthode aurait introduit une forte rupture de série. Les données 2013, 2012, 2011 et 2010 ont donc été recalculées avec la nouvelle méthode, ce qui induit des différences puisque l'extrapolation des unités non interrogées ou non répondantes se fait dans des strates différentes.

La loi de développement et de modernisation des services touristiques du 22 juillet 2009 définit des nouvelles normes de classement des hôtels de tourisme. L'ancien classement est obsolète depuis le 23 juillet 2012, mais l'application des nouvelles normes n'est pas encore achevée et rend difficile les comparaisons temporelles.

Afin d'être en conformité avec les statistiques européennes, une importante mise à jour du parc a été effectuée lors du dernier trimestre de l'année 2015. En Bourgogne-Franche-Comté, cette opération a conduit à ajouter 34 hôtels (essentiellement des petits hôtels non classés, auparavant hors champ) au parc actuel. Ils correspondent à 406 chambres supplémentaires offertes qui représentent 1,6 % de l'offre. Cette actualisation a pour conséquence d'augmenter le nombre d'arrivées et de nuitées des hôtels non classés. Ainsi, au 4^e trimestre 2015, la progression des arrivées et nuitées peut être légèrement surestimée par rapport au 4^e trimestre 2014.

Définitions

Arrivées ou séjours : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel.

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel. Un couple séjournant 3 nuits consécutives dans un établissement correspond à 6 nuitées de même que 6 personnes séjournant chacune une nuit.

Taux d'occupation : rapport entre le nombre de chambres d'hôtels occupées et le nombre de chambres d'hôtels effectivement disponibles (en tenant compte des fermetures diverses).

Nombre moyen de personnes par chambre occupée : nombre total de nuitées rapporté au nombre de chambres occupées.

Durée moyenne de séjour : rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées.

Insee Bourgogne-Franche-Comté

8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :

Patrick Pétour

Rédacteur en chef :

Martine Azouguagh

Crédit photo

Alain Doire - Bourgogne Tourisme

ISSN : en cours

© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Le Marre S., « La fréquentation hôtelière retrouve des couleurs », Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n° 04, février 2016
- Ovieve F., « Saison hôtellerie 2015 : bonne saison pour l'hôtellerie bourguignonne », Insee Flash Bourgogne n° 32, décembre 2015

